



PRS information

Bulletin interieur d'Information et d'Analyse

SOMMAIRE :

1. ACTUALITE

- . A.P.C. : un bilan révélateur p. 3 à 9.
- . U.G.T.A. : une nouvelle offensive contre les travailleurs p. 10 et 11.

2. A NOTER

- . Le coup d'Etat en Equateur p. 12.

3. LE MECONTENTEMENT POPULAIRE GRANDIT DANS LES DOMAINES AUTOGERES

p. 13 à 16.

4. PROJETS ET REALISATIONS

- . LE prix de l'industrialisation
- . Les effets de l'industrialisation p. 17 et 18.

5. PILLAGE ET GASPILLAGE

- . Détournements : la liste s'allonge p. 19.
- . Accords passés entre le Brésil et l'Algérie p. 20.
- . Accords passés entre l'Espagne et l'Algérie p. 20 et 21.

6. DES CAMARADES NOUS ECRIVENT DU PAYS

p. 22.

7. LA SITUATION DES MASSES

- . Pénurie et hausse des prix p. 23.
- . Restauration des vieux sites p. 24.
- . Reclassement p. 24 et 25.
- . Un enseignement rentable pour qui ? p. 26.

8. EN VRAC

- . Encadrement de la population p. 27.
- . Conscience prolétarienne ou conscience pétrolière p. 27.

L'Actualité

3

A.P.C : un bilan révélateur

L'Assemblée annuelle des présidents d'A.P.C. s'est tenue le mois dernier à Alger. En fait, il a surtout été question de "Révolution Agraire", de "nationalisation" des hydrocarbures et autres décisions "historiques". Quant aux problèmes des communes, BOUMEDIENNE s'est contenté d'"exhorter les responsables à faire plus d'efforts" car "le pouvoir révolutionnaire ne peut pas tout faire", faisant ainsi allusion aux "difficultées" rencontrées par les communes dans la réalisation des projets.

En réalité, les projets annoncés à grande pompe à l'occasion de chaque "programme spécial" et qui devaient, en principe, améliorer le sort des populations n'ont pas encore vu le jour.

C'est ainsi que :

"l'alimentation en eau ... laisse présager de sérieuses difficultés à plus ou moins brève échéance. Toutes les possibilités sont actuellement exploitées au maximum sans pour autant que les besoins urgents ne soient satisfaits". (Le chef de l'A.P.C. d'Oran - El Moudjahid du 13-14 février 1972).

"Par ailleurs, la mauvaise distribution en eau potable est plus grave ici qu'ailleurs. Ainsi l'établissement (l'hôpital) est-il alimenté par camion-citerne en cas de pénurie". (Le président de l'A.P.C. de Tiaret - El Moudjahid du 13-14 février 1972).

Dans El Moudjahid du 8 janvier 1972, un lecteur précise que :

"Le manque d'eau à la cité Diars-El-Azhar se fait ressentir, été comme hiver, et ce depuis deux années pour ses habitants ... Jamais l'eau ne coule du robinet, mais très tard dans la nuit et à des heures inopinées pour un temps très limité (une ou deux heures) et tant pis pour ceux qui ne peuvent veiller ...".

"Cette situation lamentable se perpétue donc au fil des jours, des mois et des années, à aucun moment les administrateurs de cette localité ne se sont penchés sur ce douloureux problème, malgré les réclamations verbales et écrites des habitants".

"J'habite à la Zaouia Ksar-El-Boukhari (Titteri) où il se pose un grave problème de ravitaillement en eau. En effet, tous les habitants de la zaouia, dépourvue d'installation de distribution d'eau potable, s'approvisionnent à une fontaine unique". (El Moudjahid du 6 janvier 1972).

A Boudjebaa : "l'eau douce est pratiquement introuvable. Afin de pouvoir survivre, les gens en puisent dans la Mekerra (rivière se trouvant à proximité). Or, l'eau de cette rivière est nocive, impure et boueuse. Elle risque d'instaurer des dangers, notamment : maladies, épidémies. Qu'est-il advenu du projet de canalisation formé à un moment donné et qui consistait à exploiter une source environnante sur laquelle les responsables de l'hydraulique avaient effectué plusieurs analyses concluantes et dont le débit régulier avait été jugé largement suffisant pour alimenter le village". (La République du 27 novembre 1971).

"Le petit Santon (Oran) manque absolument d'eau et ses habitants sont obligés de s'en approvisionner aux fontaines du port. D'une manière générale, les fontaines publiques n'existent pas. La commune, paraît-il, veut par cette mesure encourager la population des bas quartiers à pourvoir leur habitation d'une conduite d'eau. Actuellement, plus de la moitié de la population ne possède pas de liquide". (La République du 21 décembre 1971).

4
- L'électrification -

Le Président de l'A.P.C. de Beni-Snouss réclame : "l'électrification des villages ruraux qui demeurent plongés dans le noir depuis de nombreuses années" (15 000 habitants - El Moudjahid du 17 février 1972).

"Toute la ville d'Ammi-Moussa (17 000 habitants) est sans lumière au simple coup de vent ou de pluie et ceci à cause de la vétusté du réseau d'électrification très ancien. Beaucoup de douars et cités restent sans électricité et ne sont jusqu'à présent pas électrifiés". (El Moudjahid du 22 février 1972).

Les lettres des lecteurs mentionnent souvent ce problème :

"En effet, depuis l'indépendance de notre pays, les habitants de ce quartier n'ont ni électricité, ni eau, malgré plusieurs réclamations introduites auprès de l'A.P.C. de Mila, sans résultat". (Faubourg Sidi Boulyahia et Kouf, Mila - El Moudjahid du 9 février 1972).

"Les habitants du quartier "tombeau des braves" situé à 2 km de Ghazaouet, demeurent jusqu'à présent sans eau ni électricité. Ils n'ont pas manqué de formuler plusieurs demandes aux responsables de la SONELGAZ et au président de l'A.P.C. Ces demandes n'ont connu aucune suite positive". (La République d'Oran du 9 février 1972).

"Près de 800 locataires de la cité "des Anasser" à Kouba vivent depuis cinq ans sans électricité" (El Moudjahid du 13-14 février 1972).

"La commune de Toudja a vu son électrification au mois de juillet ; 24 jours après l'allumage, une panne de courant survient en laissant deux villages dans l'obscurité". (El Moudjahid du 1er janvier 1972).

"Depuis quelques jours, l'éclairage public est très restreint dans plusieurs quartiers de la ville de Douéra. La réfection de l'éclairage public s'est effectuée uniquement pour les deux avenues de la ville". (El Moudjahid du 29 février 1972).

"La commune de Ouled Touarira connaît, entre autres, des difficultés en ce qui concerne l'électrification et l'alimentation en eau de la ville". (La République du 28 décembre 1971).

"Le village de Hassi Mefsoukh dans la commune de Gdyel (Oran) est traversé par la route nationale n° 11. Cependant, l'électrification d'une partie de cette localité est restée suspendue depuis déjà plusieurs années. Et pourtant, les installations électriques existent à l'intérieur des logements appartenant à la société des "castors", mais il n'y a toujours pas d'électricité." (La République du 27 novembre 1971).

Notons, à propos de l'eau, que les A.P.C. achètent le liquide à la SONADE au prix de 17 centimes le m³ pour le revendre après à 77 centimes. On comprend alors que les gens qui n'ont ni les moyens d'installer l'eau chez eux, ni les moyens de payer les redevances d'eau n'intéressent pas les A.P.C. De plus, l'eau est suspendue aux gens qui ont l'installation, mais qui ne peuvent pas payer. C'est ainsi qu'à Saïda : "l'A.P.C. a entrepris de couper l'eau aux habitants qui n'ont pas payé leurs redevances. Les coupures touchent plusieurs quartiers de la ville". (La République du 25 décembre 1971).

En ce qui concerne l'habitat, les A.P.C. ont entrepris des travaux de construction de villas et d'hôtels destinés, comme on s'en doute, aux touristes et aux fonctionnaires.

Ainsi, à Besbes, 5 villas ont été construites à raison de 10 millions la villa.

A Arzew, 650 logements seront construits à raison de 4,1 millions le logement.

A la wilaya Saïda, 2 000 logements seront construits, à raison de 4 millions le logement.

A Tlemcen, 1500 logements seront construits, à raison de 2 millions le logement.

A Bou Hanifia, il a été entrepris la construction d'une cité touristique de 92 villas, d'une piscine et d'un salon dans le "Grand Hôtel", d'un cinéma-théâtre (180 millions), d'un mini-golf, la rénovation des hôtels existants ainsi que des ruines romaines.

A la station balnéaire de Fouka Marine, des travaux de réfection dans les villas et cabanons à caractère touristique ont été entrepris, ainsi que la construction de vingt bungalows. (El Moudjahid du 25 février 1972).

A Relizane "Citons la réalisation d'une cité résidentielle de douze logements destinés au personnel communal et la réfection déjà entamée du bâtiment qui abrite le siège de l'A.P.C."

Et il ajoute : "Relizane a un rôle à jouer dans le tourisme. L'A.P.C. a donné en adjudication un hôtel qui va bientôt ouvrir ... Le nouvel hôtel-de-ville qui sera fin prêt au mois de mars 1972, ainsi que la transformation de la place de la mairie vont devenir un pôle d'attraction pour les habitants de la ville et aussi les étrangers". (El Moudjahid du 6-7 février 1972).

Au douar Moulay Mustapha (Aïn Temouchent) : "construction d'une mosquée implantée au centre même du douar" (La République d'Oran - 11 février 1972).

A Koléa, "L'A.P.C. a entrepris la construction de douze villas qui sont sur le point d'être achevées en vue d'accueillir divers cadres d'administration locale". (El Moudjahid du 15 février 1972).

la daïra de Sebdou : "Dans le chapitre "équipements administratifs et sociaux" l'année 1971 a vu la mise en chantier de certains projets d'agrandissement de mairies ainsi que la construction d'un bloc administratif à El Abed qui regroupera plusieurs services (douanes, gendarmerie, C.N.S., antenne communale, etc ...)." (El Moudjahid du 17 février 1972).

Quant aux logements "destinés aux masses" et inscrits au programme d'autoconstruction, ils rencontrent d'innombrables difficultés dans leur réalisation : manque de matériaux de construction, retards importants dans le paiement des maçons, etc ...

Selon El Moudjahid du 17 février 1972, relatif à l'autoconstruction : "les travaux ne marchent pas bien, les ouvriers (maçons et manœuvres) quand ils peuvent trouver du travail ailleurs délaissent les chantiers d'autoconstruction car "l'allocation attribuée aux maçons est jugée insuffisante et elle est payée avec beaucoup de retard".

"Tiaret comptait en 1954 : 20 000 habitants. En 1962, elle comptait 50 000 habitants et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Or, depuis 1962, il n'y a eu que 118 logements construits de type rural. Ceux qui n'ont pas bénéficié de ces habitations se sont installés dans des bidonvilles comme par exemple la cité "Galibert" où ils sont à la portée de la moindre intempérie". (Le Président de l'A.P.C. - El Moudjahid du 13-14 février 1972).

De plus, rien n'est fait pour les logements en mauvais état :

"A Oran, un immeuble de trois étages menace de s'effondrer. Les huit familles qui les habitent ont été sommées par la police d'évacuer les lieux sous 48 heures. Mais, rien n'a été entrepris pour leur relogement". (La République du 7 février 1972).

Ailleurs, lorsque l'A.P.C. veut s'occuper d'un terrain, elle en expulse les habitants. Tel ce cas signalé par La République du 7 février 1972 :

"A Tlemcen, les quartiers Boudghène abritant 10 000 habitants va être rasé pour faire place à plus d'espace. Quant aux 10 000 habitants de Boudghène, ils refusent de partir ailleurs où l'autoconstruction leur a été proposée. Ils veulent construire à Boudghène même, malgré les menaces de l'administration".

Pour ce qui est de la santé, la carence est totale :

A Souahlia, "la situation sanitaire connaît des difficultés toujours faute de moyens de communications et de matériel de travail. Il y a absence de médecins dans la région. On ne compte que deux salles de soins, dont une fonctionne une fois par semaine seulement". (La République du 22 décembre 1971).

A Aïn El Arba, "la présence à plein temps d'un médecin est nécessaire pour assurer les soins à la population. Une antenne de la pharmacie centrale aussi est souhaitable, afin d'éviter aux malades des déplacements successifs et surtout onéreux". (La République du 21 décembre 1972).

Dans les bas quartiers d'Oran : "l'infrastructure sanitaire tout d'abord est réduite à sa plus simple expression : aucune pharmacie, pas de médecin du tout, un dispensaire seulement constamment submergé par les patients et dont la fonction principale est de délivrer quand cela est possible des médicaments courants". Alors que l'hôpital ex Baudens "reste cependant fermé avec un matériel non négligeable à l'intérieur". (La République du 21 décembre 1971).

A Sidi-Bel-Abbès : "il est pratiquement impossible de trouver un médecin. Le nombre de praticiens disponibles à l'heure actuelle n'arrive plus à suffire à la population sans cesse croissante. Nombreux sont ceux qui se déplacent jusqu'à Oran pour se faire soigner". (La République du 27 novembre 1971).

A Ouled Touarira : "le seul dispensaire existant est fermé depuis 1967. L'autre centre de santé, implanté à Tefessour, fonctionne dans des conditions très difficiles". (La République du 28 décembre 1972).

"Les chiffres sont peu éloquents ; les besoins étant loin d'être satisfais. La wilaya (de Tiaret) entière dispose du concours de trois médecins pour 50 000 habitants, de trois pharmacies et d'un hôpital de 600 lits dépourvu de matériel chirurgical ... Nous avons demandé au Ministère de la Santé un crédit pour l'achat d'un nouveau groupe électrogène, mais notre demande est restée sans réponse". (Le Président de l'A.P.C. de Tiaret - El Moudjahid du 13-14 février 1972).

Pour la commune de Sebdou (12 000 habitants) : "... étant donné l'absence totale d'infrastructure sanitaire provoquant le déplacement jusqu'à Tlemcen (40 km) des malades pour une quelconque intervention ..." (Le chef de la Daïra de Sebdou - El Moudjahid du 17 février 1972).

"La construction d'un hôpital et l'ouverture d'une agence pharmaceutique seraient d'un apport appréciable pour une commune de 20 000 âmes". (Le chef de l'Exécutif de Drean - El Moudjahid du 17 février 1972).

"Eloignée de 25 km de Annaba, la commune de Besbes (25 000 habitants) ne possède pas de médecin permanent et d'agence pharmaceutique ..." (El Moudjahid du 18 février 1972).

"Sur le plan de la santé, la ville de Relizane (55 000 habitants) compte un hôpital assez vieux d'une capacité de 180 lits, il en reçoit près de 250, les malades hospitalisés viennent d'un peu partout des autres daïra comme celles de Tighennif, Oued Rhiou, etc ..." (El Moudjahid du 6-7 février 1972).

"L'hôpital, avec ses 210 lits ne dispose pas depuis un an de chirurgien, de dentiste, de gynécologue, le centre d'assistance médico-social n'a pas suffisamment de médicaments pour soulager les malades nécessiteux." (El Moudjahid du 16 février 1972).

Quant aux projets de construction de centres hospitaliers, ils abondent. Ainsi : "A propos de la polyclinique, le choix du terrain a été fait il y a deux ans, mais la construction reste à désirer". (El Moudjahid du 17 février 1972).

"S'agissant de la santé publique, la pose en octobre 1969, de la première pierre d'un hôpital à Sebdou n'a pas reçu, à ce jour, un début d'exécution". Le chef de la Daïra de Sebdou - El Moudjahid du 17 février 1972.

Ce problème est aggravé par le manque de médicaments :

"Dans le domaine de la distribution des produits pharmaceutiques, notamment et en périodes favorables aux éclosions d'épidémies, c'est avec acuité que la crise du médicament se pose". (El Moudjahid du 8 février 1972).

"Il y avait une affluence record dans les pharmacies il y a quelques temps. Actuellement, rares sont les gens qui attendent longuement avant d'être servis. S'il y a moins de clients dans les pharmacies, peut-on affirmer que les oranais se portent bien ?". (La République d'Oran du 5 février 1972).

"Avec la mauvaise saison, la grande chaîne des maux et des différentes maladies a fait son apparition entraînant de fréquentes visites chez les médecins. Mais, étant donné d'une part le nombre restreint de médecins, l'obtention d'une consultation devient un privilège. En possession d'une ordonnance, il vous faut alors vadrouiller de pharmacie en pharmacie. Et si à la première officine on pourra tout juste vous servir un ou deux produits, la seconde vous répondra qu'elle n'en dispose pas et à la troisième un préposé jovial vous répondra qu'il n'en a pas, mais que sûrement la semaine prochaine, il pourra honorer votre ordonnance. Quand cela cessera-t-il ?" (Constantine - El Moudjahid du 9 février 1972).

"L'hôpital d'El - Asnam connaît d'autres difficultés, dont entre autres, une pénurie de médicaments qui sévit à l'hôpital. Le directeur dit à ce sujet : "nous recevons notre quote-part de médicaments en quantité insuffisante. Nos commandes n'ont jamais été honorées entièrement. Soit que la Pharmacie Centrale Algérienne ne nous envoie pas la quantité demandée, soit qu'elle refuse purement et simplement l'envoi de certains produits. Le 4 novembre, nous avons commandé pour plus de 190 000 DA de médicaments. Cette commande nous a été retournée par la Pharmacie Centrale qui a argué du fait que notre dotation annuelle est dépassée. Si cette dotation annuelle a été dépassée, c'est certainement parce que l'utilisation a été plus grande que prévue et que l'on ne peut en toute logique prévoir l'augmentation du nombre des malades." (La République du 26 novembre 1971).

- L'enseignement -

La scolarisation des enfants connaît beaucoup de "difficultés" selon les présidents d'A.P.C. et ce, malgré les "nombreuses" réalisations dans ce domaine. Voilà ce que signale la presse algérienne :

"Compte-tenu du nombre d'enfants ayant atteint l'âge de scolarisation et au moment où la complémentarité constitue une nécessité, tous les ans, nous éprouvons de grandes difficultés à caser les enfants dans le second cycle (enseignement secondaire)". (Le Président de l'A.P.C. de Blida - El Moudjahid du 16 février 1972).

Parlant du projet de réalisation d'un lycée polyvalent et d'une école normale à Blida, il ajoute :

"L'Etat doit intervenir rapidement pour permettre la construction de ces deux établissements dont les terrains d'assiettes ont été choisis et ont fait l'objet d'une demande de cession depuis 1969 ..."

"Tous les enfants de la commune (de Gouraya : 14 000 habitants) sont contraints de poursuivre leurs études (C.E.M.) dans les établissements scolaires de Cherchell (30 km), de Miliana et même d'El - Asnam (200 km)". (El Moudjahid du 22 février 1972).

Pour la ville d'Arzew : "Enfin, dans ce domaine de l'enseignement, il faudrait s'attendre à un minimum de 2 000 à 3 000 élèves que les écoles actuelles, saturées ne peuvent recevoir". (El Moudjahid du 27-28 février 1972).

La République d'Oran signale dans ses reportages un certain nombre de problèmes. A Souahlia : "L'école est plus qu'inexistante. Dans cette commune, on trouve encore des enfants qui errent dans les champs. Ils attendent l'âge de 16-18 ans et c'est le grand départ. Seuls les enfants de Tounane sont scolarisés, mais les structures d'accueil sont très faibles. Aussi, dans l'unique école de Tounane, l'eau, l'électricité font défauts. Les enseignants refusent de s'y fixer parce qu'on ne dispose d'aucune commodité." (La République du 22 décembre 1971).

Dans la région de Tenes : "Certaines écoles sont situées en des lieux inaccessibles et cela pose le problème des enseignants nommés dans les régions déshéritées telles que Teniet-El-Haad, Menaceur ou Tenes". (La République du 19 novembre 1971).

A Dued Rhiou : "La scolarisation pose de sérieux problèmes aux autorités locales. La dispersion de la population entraîne le manque d'assiduité des enfants qui sont souvent obligés d'effectuer par tous les temps entre cinq et dix kilomètres pour se rendre dans les écoles. Les enseignants sont en butte à des difficultés qui les font souvent renoncer (manque de logement, de lieux de restauration, etc ...)."

- Le chômage -

A Ain El Arba : "le chômage constitue le problème le plus grave de cette commune. L'agriculture ne peut absorber toute la main-d'œuvre disponible. Une population assez importante d'hommes a quitté la région pour tenter sa chance ailleurs. D'autres ont émigré." (La République du 21 décembre 1971).

A Ouled Touarira : "les cultivateurs ont, pour la plupart, abandonné leurs terres pour venir grossir le rang des chômeurs". (La République du 28 décembre 1971).

"La ville de Annaba connaît un apport constant et massif d'une population en quête d'emploi et d'habitat." (La République d'Oran du 5 février 1972).

"Les problèmes sur lesquels se penche l'A.P.C. (d'El Kala) sont nombreux et variés, outre le nombre important de nécessiteux et de chômeurs ..." (El Moudjahid du 16 février 1972).

Mais, ces chômeurs, surtout parmi les jeunes, troublient la quiétude des bourgeois, ce qui donne lieu à de nombreuses campagnes d'"assainissement". Ainsi, selon le chef de la Sûreté d'Oran : "la ville est infestée de jeunes inconnus qui ne justifient d'aucun emploi et qui sont venus de tous les coins du pays (certains de l'étranger). Par conséquent, il était plus urgent de les localiser afin de préserver la quiétude de la ville, ensuite de les orienter moralement". (La République du 25 décembre 1971).

Ce rapide bilan des "réalisations" des A.P.C. nous montre le caractère de classe de ces dernières. Leur but n'est pas l'amélioration des conditions de vie des masses, mais plutôt l'enrichissement des notables locaux.

En effet, l'A.P.C. dispose d'un budget important. Il comprend :

- une contribution de l'Etat
- les redevances d'eau
- les taxes sur les marchands ambulants et sur l'abattage des animaux
- une partie des bénéfices des domaines autogérés
- les bénéfices provenant de la gestion des cinémas et des stades
- les loyers des "biens de l'Etat".

Ces rentrées sont augmentées grâce aux "investissements rentables", tels que les villas, les hôtels de tourisme. Ajoutons à cela, les commissions perçues quand elles font appel à des bureaux d'études (ce qui explique le nombre important de projets) et à des entreprises étrangères.

Ainsi, on comprend pourquoi les luttes pour le contrôle des A.P.C. que se livrent les notables locaux lors des "élections" sont si dures. L'équipe qui contrôlera la commune pourra se remplir les poches à loisir. C'est pourquoi les assemblées qui n'ont de populaire que le nom, sont en fait des Associations des Profiteurs de la Commune.

UGTA : une nouvelle offensive contre les travailleurs.

Faisant suite à l'ordonnance de mai 1971 qui faisait des travailleurs du secteur d'Etat des "producteurs-gestionnaires" et qui avait servi de cheval de bataille au pouvoir pour tenter d'enrayer le mécontentement des travailleurs et augmenter la production (cf. PRS information n° 18 "producteurs-gestionnaires uniquement en théorie" comme le reconnaîtra plus tard El Moudjahid du 6-7 février 1972), une autre ordonnance du 16 novembre 1971 relative à l'organisation des ouvriers du secteur privé a été promulguée.

Cette dernière est présentée comme une mesure de défense des droits des travailleurs dans le secteur privé "où le profit reste l'élément moteur commandant la marche de l'entreprise. Cette attitude du patronat ne va pas, comme l'on s'en doute, sans un certain nombre d'abus et d'injustices à l'égard des travailleurs dont les droits sont souvent méconnus". (El Djéich n° 105 de février 1972).

Sous prétexte de lutter contre cela, "l'U.G.T.A. établira une section syndicale dans toute unité du secteur privé où activent plus de neuf travailleurs permanents". "Pour que les délégués élus par les ouvriers puissent exercer leur rôle, ils doivent être consacrés par l'A.P.C. et reconnus par l'employeur".

En clair, cela signifie que seuls les bureaucrates parachutés comme délégués pourront exercer leur rôle. Ces délégués auront des "considérations strictement économiques : efficacité plus grande et amélioration de la production".

"L'action syndicale doit tendre à instituer le pouvoir de contrôle des syndicats sur l'activité générale de ces unités". (ordonnance du 16 novembre 1971).

Comme on le constate, cette ordonnance n'a pas pour but de défendre les intérêts des travailleurs, mais plutôt de permettre à la bourgeoisie d'Etat de contrôler le secteur privé par l'intermédiaire de l'appareil de l'U.G.T.A. d'une part, (voir P.R.S. information n° 30 - "Editorial") et vise à faire augmenter la production d'autre part.

En fait, la création de sections syndicales permettra à la bourgeoisie d'Etat d'avoir un moyen de pression sur la bourgeoisie privée dans les luttes qui les opposent.

Cela, l'ordonnance le prévoit, puisqu'elle "laisse la possibilité aux travailleurs dans le secteur privé du recours à la grève qui ne peut cependant être ordonnée qu'après information de l'Inspecteur du Travail et après approbation par les instances syndicales". Cette grève ne peut être ordonnée que lorsque les responsables syndicaux et les travailleurs auront épuisé tous les moyens pour parvenir à un accord avec le ou les employeurs".

Cela revient à dire que la grève est interdite dans le secteur privé après qu'elle l'ait été dans le secteur d'Etat, sauf si elle est ordonnée par l'U.G.T.A. - F.L.N. qui se trouvera en contradiction avec le patron, (exemple de la grève téléguidée de Bata). Ainsi, les travailleurs ne seront plus qu'une masse de manoeuvre, encadrée par le syndicat et prête à lui obéir en cas de conflit.

"En contrepartie des obligations de l'employeur à l'égard des travailleurs (respect des engagements pris), les travailleurs, précise l'ordonnance, sont tenus de veiller à la bonne marche de l'entreprise et améliorer la production".

C'est-à-dire qu'en compensation du contrôle de leurs activités, les patrons verront le syndicat jouer le rôle de flic à leur profit en poussant les travailleurs à produire plus.

Il nous apparaît clairement que l'ordonnance du 16 novembre 1971 ne fait qu'aménager le rôle du syndicat dans le secteur privé, car "jusqu'à présent, il faut bien reconnaître que l'U.G.T.A. n'a guère rempli convenablement son rôle et cela même dans le secteur étatique souvent sa présence au sein des entreprises relevait du symbole".

Cette faillite du syndicat, constatée par El Djeich (n° 105 de février 1972) détruit toutes les affirmations optimistes sur "la bonne marche du syndicat" déversées par le pouvoir. Mais, ce qu'oublie de dire El Djeich, c'est qu'elle provient de la résistance de plus en plus grande des travailleurs.

En effet, ni l'obligation faite à tous les travailleurs de se syndiquer, ni le fait de les rançonner en puisant directement les cotisations sur leur paie, ni les sections syndicales composées de patrons et de bureaucrates ne feront revivre l'U.G.T.A.

Devant cette situation, la bourgeoisie entend employer tous les moyens pour arriver à ses fins. "Il est entendu que les ouvriers de l'entreprise, sous la férule (c'est-à-dire la cravache) de leur organisation syndicale sont tenus d'oeuvrer pour un meilleur rendement de l'unité, aussi bien qualitativement que quantitativement". (El Moudjahid du 8 février 1972).

Ainsi, voilà définit le rôle de l'U.G.T.A. en tant qu'appareil de répression au service de la bourgeoisie ; rôle dont les travailleurs algériens prennent conscience quotidiennement.

o o o

7 noter

COUP D'ETAT EN EQUATEUR

Pour la quatrième fois, M. VALESCO IBARA Président de l'Equateur est renversé par l'armée qui l'avait mis au pouvoir. C'est le type même de marotte qu'on met et qu'on démet au gré des circonstances.

Le coup d'Etat du 15 février 1972 offre à M. VALESCO IBARA sa quatrième sortie par la porte de service.

Lors de son départ pour l'exil, il déclare :

"Ce sont les évènements qui m'ont contraint d'apparaître comme un dictateur"

Et, il ajoute :

"J'aurais préféré terminer ma carrière comme président constitutionnel en 1972".

Notons qu'actuellement, il règne un calme absolu dans le pays, ce qui prouve la désaffection et l'indifférence des masses à l'égard des luttes du sommet.

le mécontentement populaire

13

grandit dans les domaines "autogérés"

Dans ses éditions des 16 septembre et 28 novembre 1971, "Algérie-Actualité" rapporte des faits précis relatifs au fonctionnement de "l'autogestion". Ces faits montrent que l'autogestion n'existe plus et, qu'en fait, il s'agit d'un domaine géré par l'Etat. Un ouvrier agricole le souligne en disant :

"Nous ne collaborons pas au plan de culture. La D.D.A. (Direction Départementale de l'Agriculture) nous l'envoie, en fait, elle nous l'impose. Et c'est d'après ce plan de culture qu'elle dresse le plan de financement. Il est évident que de son bureau de fonctionnaire elle ne peut connaître les réalités et les besoins que nous vivons tous les jours". "Il (le plan de culture) a toujours été étudié sans la présence du président de la C.A.M. (Coopérative des Anciens Moudjahidines), ceci est également valable pour les comités autogérés".

Quant aux ouvriers, ils sont les victimes de ces décisions venus d'ailleurs. En effet :

"Depuis le mois de décembre 1970 et janvier 1971, nous n'avons pas été payés parce que les données du plan de financement n'ont pas été exactes. Dès qu'on présente les états, on nous refuse notre salaire, nous ne pouvons rien faire, sinon continuer à travailler quand même" dit un travailleur.

"On ne nous met pas au courant. Ce qui fait que nous ne sommes pas payés quelque fois deux, trois mois, sous prétexte que nous avons dépassé les prévisions. Pour la répartition des dépenses, la D.D.A. et la B.N.A. ne s'entendent pas toujours" ajoute un autre.

Donc, les ouvriers redeviennent ce qu'ils étaient du temps de la colonisation des producteurs-exploités. Quant aux gestionnaires, ce sont les bureaucraties du Ministère de l'Agriculture. Ils n'ont qu'un rôle : s'approprier la plus-value réalisée par les milliers de travailleurs des domaines agricoles. Mais, ils ne sont pas les seuls, il y a l'ONAMA; cet office est chargé d'approvisionner les domaines en matériel agricole et de réparer les machines en mauvais état. En fait, il profite du monopole qu'il possède pour s'approprier une partie de la plus-value, ce qui est clairement exprimé par cet ouvrier qui dit :

"Nous sommes obligés d'acheter chez lui et si nous ne trouvons pas la pièce dont on a besoin chez lui, il nous faut attendre qu'il la trouve, lui, et qu'on l'achète au prix qu'il aura fixé lui-même ...".

D'autres ajoutent :

"Une pièce qui coûte 50 DA chez le privé, nous la payons 200 DA. De plus, il faut courir".

"L'ONAMA a demandé à un responsable d'un comité de gestion 840 DA pour une courroie, la même a été achetée par ce même responsable à un privé pour la somme de 400 DA".

"Nous avons tout dernièrement acheté une aiguille de presse chez un privé. Nous l'avons payée 660 DA, alors que chez l'ONAMA, elle coûte 860 DA. Le privé a actuellement des problèmes avec la B.N.A. qui ne l'a pas encore payé, parce que nous sommes tenus d'acheter chez les organismes officiels".

14
"On possède bien un fonds de roulement de 1 000 DA pour les petites réparations, mais sur ce fonds de roulement, on ne doit pas dépasser sur facture la somme de 150 DA. Dans le cas contraire, il faut passer par l'ONAMA avec tous les problèmes que cela entraîne et que vous savez déjà".

"La dernière fois, nous nous sommes aventurés à acheter un piston chez un privé, il nous a fallu le payer de notre poche".

"Ce qui nous détruit le plus, c'est le manque de matériel. De plus, si un tracteur est en panne, on l'amène à l'ONAMA. Si cette dernière ne possède pas dans l'immédiat les pièces nécessaires (et c'est ce qui arrive le plus souvent), le tracteur attend là-bas deux, trois mois. Et si, par malheur, au cours de la même année, il a besoin d'une seconde réparation, il faudra attendre l'année d'après".

"Il arrive parfois que le prix de la réparation d'un tracteur s'élève entre 5 000 DA et 10 000 DA. L'ONAMA non seulement ne donne pas son accord et ne le répare pas, mais elle oblige le domaine à lui acheter un tracteur neuf".

Quand le matériel est livré aux domaines, les ouvriers s'aperçoivent que ça n'est pas ce qu'ils avaient commandé :

"Nous sommes vraiment au bout du rouleau. Nous avons demandé en décembre 1969 deux tracteurs à chenille et un pneumatique, une camionnette et une moissonneuse-batteuse. Un an après, nous avons reçu un pneumatique, un épandeur et semoir. Nous avons renouvelé la demande et nous attendons".

Il y a aussi l'OFLA qui est chargé de la commercialisation des fruits et légumes. En fait, il réalise de gros profits en faisant l'intermédiaire entre les domaines agricoles et les grossistes, au détriment des premiers. Ainsi :

"Le domaine SOUIDANI Boudjema, l'une des fermes modèles de la Mitidja est déficitaire. Dans les conditions actuelles, il est impossible de faire autrement. Nos produits sont achetés à des prix dérisoires".

"L'OFLA achète pour quelques centimes des fèves qu'elle a revendues très cher". (El Moudjahid du 28 septembre 1971).

Mais, quand il n'y trouve pas des profits certains, l'Office laisse la production pourrir. Selon un ouvrier de BOUGARA :

"Là où le bât blesse, c'est lorsqu'on voit nos pastèques refusées parce que les prix se sont effondrés". Avons-nous rouspété lorsque cet organisme avait revendu bien cher la première récolte qu'il nous a payée 0,35 DA." (El Moudjahid du 28 septembre 1971).

"29 quintaux sont entreposés, faute de commercialisation. Il y en a au moins dix fois plus dans les quatre hectares de ce domaine qui gisent dans la boue et personne ne peut y toucher".

Ces paroles des ouvriers agricoles sont le plus cinglant démenti aux déclarations des dirigeants, selon lesquelles : "la création de nombreux offices tant au niveau de l'approvisionnement qu'à celui de la commercialisation est sans contexte une des mesures les plus bénéfiques pour notre agriculture et des plus nécessaires à l'épanouissement de l'autogestion". (El Moudjahid du 6 novembre 1971).

Quant à la situation matérielle des travailleurs, elle s'est détériorée dans tous les domaines :

- Le salaire -

"Comment vivre avec 8 DA par jour avec le coût actuel de la vie quand on a plusieurs enfants à charge et quand on est souvent le seul à travailler dans la famille".

"Je suis payé à 300 DA par mois (là c'est le mois faste). Je paie 100 DA le loyer, 90 DA pour le transport; 60 DA pour un quintal de blé, plus l'eau et l'électricité". (Algérie - Actualité du 28 novembre 1971).

- Le logement -

"Il suffirait de peu de moyens pour construire des maisons d'habitation. Deux responsables nous ont tour à tour promis leur aide, mais celle-ci ne s'est jamais concrétisée".

"Sur 50 habitations prévues, 10 sont terminées. Chacune d'elles est composée de deux pièces cuisine et d'une salle d'eau; salle d'eau qui n'a que le nom, on a oublié d'installer les canalisations, ce qui fait qu'il n'y a ni eau, ni égouts, aucune installation sanitaire n'est possible. Et déjà, les murs se lézardent". (Algérie-Actualité du 28 novembre 1971).

- la santé -

Le journaliste écrit : "Les enfants vivent par miracle, d'autant plus que sur le plan sanitaire, rien n'est fait. Les A.M.G. (assistances médicales gratuites) sont inexistantes. Les enfants ne sont pas vaccinés, il n'y a aucun traitement ambulatoire. Un médecin existe, il est attaché aux assurances agricoles. Son action est plus que dérisoire". (Algérie-Actualité du 28 novembre 1971).

"La femme n'a aucun droit. Hospitalisée, les frais ne sont remboursables que de 20 %. Si elle reste un mois, comment vais-je faire pour payer le reste, les 80 % ?". (Algérie-Actualité le 28 novembre 1971).

Quant à l'attribution des allocations familiales aux ouvriers agricoles, elle ne change rien à cette situation. Selon Algérie-Actualité du 26 septembre 1971 : "L'extension récente du système de la sécurité sociale et des allocations familiales aux ouvriers agricoles ne constitue à leurs yeux qu'une maigre compensation qui réduit à peine les très nombreuses privations qu'ils sont obligés de subir".

De plus, elles ne concernent que quatre enfants par famille, ce qui amène les ouvriers à protester : "pourquoi pour quatre enfants seulement ? Et les autres, ne sont-ils pas eux aussi des enfants ? Il y a des coopérateurs qui ont jusqu'à 13 enfants". (Algérie-Actualité du 28 novembre 1971).

Cette situation fait dire aux ouvriers : "C'est une existence misérable que nous menons là, mais c'est le prix de notre survie". (Algérie-Actualité du 26 septembre 1971).

Ceci fait que : "les jeunes fuient les domaines dès qu'une promesse d'emploi par l'émigration ou dans la région se concrétise". (Algérie-Actualité du 26 septembre 1971).

Telle est la situation dans les ex-domaines des colons et qu'un travailleur résume ainsi :

"L'autogestion, ce n'est qu'un papier pour le moment. Il faut des mesures pour qu'elle puisse se traduire dans la réalité ; des mesures limitant les prérogatives des organismes collecteurs de produits et assurant aux domaines les conditions minimales d'une bonne exploitation. Autrement, les ouvriers agriculteurs se sentiront de moins en moins concernés".

0 0 0

Projets

17

Réalisations

LE PRIX DE L'INDUSTRIALISATION

Selon les prévisions du pouvoir, SKIKDA doit devenir un pôle de développement avec l'implantation d'une unité de liquéfaction de gaz.

S'agit-il d'un développement pour tous ?

Du point de vue des masses populaires, l'effet immédiat de cette industrialisation a été l'augmentation rapide du coût de la vie.

"Avec le pouvoir d'achat plus grand (des autochtones et surtout des étrangers) les prix montèrent en flèche. La spéculation n'a jamais aussi bien marché. Pour avoir un logement décent, il faut payer jusqu'à ... 1 000 dinars par mois. Une chambre dans un hôtel minable (les autres sont complets) revient entre dix et quinze DA et un repas tout juste moyen dix dinars. Il existe même un établissement qui propose des menus pour 18 DA."

Est-ce qu'au moins les emplois créés permettent de faire face à cette hausse des prix ? Ce n'est pas le cas puisque quelques centaines de chômeurs seulement ont trouvé à s'embaucher comme manœuvres. Et encore, il ne s'agit là que d'emplois temporaires, car les chantiers prendront fin dans quelques temps. Rien n'est prévu pour leur assurer un autre emploi puisque "le personnel qui sera employé par le port méthanier sera très réduit en raison de l'automatisation très poussée et de la nature du travail à accomplir. En plus des ingénieurs et techniciens, quelques ouvriers seront employés pour le gardiennage et la sécurité qui joue ici un rôle important". (El Moudjahid du 30 octobre 1971).

De plus, les nombreux pêcheurs de la ville sont réduits au chômage du fait de la pollution des eaux par les pétroliers.

Et, ceci, ne s'arrête pas là car les promesses gouvernementales attirent vers SKIKDA les chômeurs et les paysans des campagnes environnantes. En effet, on note déjà 4 000 nouveaux habitants dans les bidonvilles et ce mouvement s'accélère puisqu'on a signalé qu'en moins de vingt jours, trente gourbis ont été construits.

Avec cela, le journaliste peut écrire : "C'est le prix de l'industrialisation". Mais, ce qu'il ne dit pas, c'est que ce sont les masses populaires qui le paient.

o o o

LES EFFETS DE "L'INDUSTRIALISATION"

La daïra d'Oran (Oran ville, Arzew, Mers-El-Kébir etc ...) connaît actuellement un grave problème d'alimentation en eau. Cette situation s'aggrave du fait de l'accroissement rapide du nombre d'habitants, dû surtout à l'exode des populations venant de l'intérieur du pays et attirés par une région promise, selon la propagande du pouvoir à un développement industriel important.

./. .

Selon un bureau d'études (l'ECOTEC), la population estimée à 380 000 habitants en 1966 doit atteindre, avec un taux moyen de progression :

- 584 000 habitants en 1975
- 684 000 habitants en 1980
- 850 000 habitants en 1985.

Les besoins en eau sont estimés à :

- 56 millions de m ³ en 1975, avec un déficit de 5 millions de m ³ .
- 76 " " 1980, " " 20 " "
- 114 " " 1985, " " 64 " "

ce qui veut dire que si près de 10 % des besoins ne sont pas satisfaits aujourd'hui, ce taux dépassera les 50 % en 1985.

D'autre part, la répartition de la consommation entre Oran, Arzew et la Corniche est intéressante à noter.

En effet, le volume consommé n'a aucun rapport avec le chiffre de la population. Oran compte vingt fois plus d'habitants qu'Arzew, mais elle consomme seulement quatre fois plus en 1972 et en consommera deux fois plus en 1980.

Ce déséquilibre, lié à la priorité donnée à l'alimentation du complexe industriel, se fait au détriment de la satisfaction des besoins des populations. Les conséquences sont telles que la ville d'Oran aura :

- 11 mois d'eau normaux pour un mois d'eau à sec en 1975
- 4 mois " " huit " " 1980
- 1 mois " normal " onze " " 1985.

La pénurie ne sera d'ailleurs pas ressentie de la même façon dans tous les quartiers. Ce seront les quartiers populaires de Sid-El-Houari et autres qui en souffriront puisqu'on y signale déjà le chiffre de 5 000 coupures d'eau par mois. Les habitants de ces quartiers sont obligés de s'approvisionner au port, l'A.P.C. ne voulant pas construire de fontaines publiques, exigeant ainsi d'eux qu'ils installent (à leurs frais bien sûr) l'eau courante. Quant à ceux qui l'ont déjà fait, ils reçoivent depuis longtemps de l'eau saumâtre, alors que les quartiers résidentiels reçoivent de l'eau douce.

L'ECOTEC propose une solution pour combler le déficit en eau, les réserves de la wilaya sont jugées faibles puisqu'"avec de telles réserves, les besoins d'Oran-Arzew dans les années futures, non seulement ne seront pas satisfaites, mais surtout, seront en déficit". Il faudrait donc : "faire venir l'eau des wilayates extérieures".

Ainsi, on sacrifie un développement possible de l'agriculture et de l'élevage dans ces "wilayates extérieures" pour alimenter en eau des complexes qui servent au pillage des ressources en gaz et en pétrole. On sacrifie l'existence des paysans aux appétits de l'impérialisme et des bourgeois algériens.

Mais, il n'y a pas que l'"industrialisation" qui détourne beaucoup d'eau. Le complexe touristique des "andalouses", prévu sur la Corniche oranaise, en détournera lui aussi de grandes quantités.

BOUMEDIENNE peut encore parler "d'éliminer les disparités régionales" mais, il n'en fera pas moins oublier aux petits éleveurs du Sud Oranais qu'une grande partie de leur cheptel a péri l'an dernier par suite du manque d'eau.

Pillage ...

et Gaspillage .

DETOURNEMENTS : LA LISTE S'ALLONGE

Un certain nombre de détournements ont été rendus publics ces derniers temps. Comme on pourra le constater, il ne s'agit là que de petites "affaires" mettant en cause des agents subalternes.

A ANNABA

- Un agent de poursuites des services de contributions diverses a détourné la somme de : 59 832,30 DA.

- Le chef du parc S.N.T.R. et son comptable ont détourné la somme de : 11 248,76 DA.

- A la S.N. Metal, la somme de : 86 570,07 DA a été détournée.

A SETIF

L'ex-directeur de la CORE et deux agents financiers ont détourné la somme de 270 000 DA.

La publicité accordée aux "cours spéciales" qui ont jugé ces cas montre bien le but poursuivi. Il s'agit de détourner la colère du peuple vers "ces voleurs de deniers publics" et de présenter l'Etat comme le défenseur des intérêts du pays.

En tous cas, il y a d'autres détournements qui ne risquent pas d'être jugés, car leurs auteurs occupent de hautes fonctions dans l'Etat. Tel ce cas cité par un lecteur de "La République" et paru le 4 février dernier.

"Un jour, au cours d'une réunion à la coopérative agricole de comptabilité et de gestion d'Aïn Témouchent, je me suis entretenu avec le directeur à propos de factures de matériel que nous n'avions pas reçues. Plus tard, le directeur agissant par rancune, a adressé, contre moi un rapport à la direction de la wilaya de l'agriculture d'Oran qui sans procéder à aucune enquête pour obtenir confirmation de ses dires, a décidé de me licencier purement et simplement. C'est donc parce que j'ai accompli mon devoir que j'ai fait l'objet d'un licenciement ; si j'avais fermé les yeux, peut être aurais-je mérité une bonne observation ...".

BRESIL - ALGERIE

Une délégation économique brésilienne séjourne actuellement en Algérie pour "rechercher les diverses possibilités d'accroître le volume des échanges en matière économique, commercial et technique".

Ces échanges n'ont fait qu'augmenter puisque de 1967 à 1970, ils sont passés de 7,4 millions à 41 millions de dollars, avec un déficit de 9,2 millions de dollars pour l'Algérie.

Le pétrole constitue la majeure partie des exportations algériennes (1,4 million de tonnes en 1970).

Pour ce qui est des importations algériennes, elles sont formées de produits sidérurgiques, de café, de tabac, de bois et de ... techniciens.

Selon El Moudjahid du 18 février 1972 : "La technologie brésilienne apporte son concours à la réalisation de plusieurs projets figurant au Plan quadriennal : la création de l'université de Constantine dont l'architecte n'est que le célèbre Oscar Niemeyer et le chantier du complexe industriel de Sidi Moussa. Des techniciens de la firme Rabello participent à des travaux d'étude sous l'égide de la S.N. COTEC.".

En fait, sous couvert de technologie, c'est la porte ouverte aux escrocs (du style Mohamed Pouillon), aux affairistes et aux firmes étrangères.

o o o

ESPAGNE - ALGERIE -

LOPEZ BRAVO, Ministre des Affaires Etrangères d'Espagne est arrivé à Alger le 9 février 1972 pour y rencontrer les dirigeants algériens. Les entretiens qui ont duré trois jours se sont déroulés dans une "atmosphère d'amitié et de franchise" (El Moudjahid). Ils ont servi à renforcer la "coopération fructueuse" entre le pouvoir de BOUMEDIENNE et le régime de FRANCO.

En fait, cette "coopération" ne date pas d'aujourd'hui puisque depuis 1966, les échanges entre l'Algérie et l'Espagne ont été multipliés par sept. Ils atteignent actuellement le montant de 320 millions de DA (l'Algérie exporte pour 120 millions de DA vers l'Espagne et importe pour 200 millions). Ce qui fait un déficit de 80 millions pour l'Algérie.

La visite de M. Lopez Bravo s'est achevée avec la signature d'un accord portant sur :

1) "l'achat" par l'Espagne de 232 milliards de thermies de gaz (à partir de 1974) ;

2) la création d'une société mixte (50 %) pour le transport et la commercialisation du gaz.

Notons qu'en février 1966, déjà, un accord similaire avait été signé. Or, selon La République du 22 février 1972 :

"Cet accord n'a pas été exécuté".

Ce qui nous permet d'émettre des doutes sur l'exécution de l'accord qui vient d'être signé.

Il est évident que les Espagnols, fidèles à leur politique de pénétration dans les pays arabes, se serviront de cet accord pour escamoter le problème de Rio de Oro, colonie espagnole en Afrique du Nord.

Bien qu'El Moudjahid affirme que la décolonisation ait été au centre des débâts, il n'en demeure pas moins que cette question est absente dans le communiqué final des entretiens.

Cela montre bien qu'il est plus facile d'être anti-impérialiste en paroles, plutôt que dans les actes.

ooo

Lettre du Pays

"Ayant terminé le service national, je travaille actuellement dans une usine comme ouvrier à 1,50 DA de l'heure. C'est par l'intermédiaire de quelqu'un de la direction que j'ai obtenu cet emploi. Il faut dire que la personne en question a exigé et obtenu de moi un bakhchich. Tu sais, chez nous, le piston coûte cher. Certains "bien placés" en font un métier, ce qui leur permet de faire fortune. Pire encore, c'est que pour conserver leur place, les ouvriers sont obligés de faire périodiquement des petits cadeaux au chef d'entreprise (oeufs, tapis, vases, poules, etc ...).

Ces derniers jours, il a plu énormément ce qui a provoqué beaucoup d'inondations. Les dégâts étaient tellement importants qu'on ne pouvait même pas sortir. Les rues du Douar et de la Cité, ainsi que les cours des habitations sont inondées. Les habitants ont nommé une délégation pour demander l'intervention des pompiers. Mais, arrivée à la caserne, elle les trouve en train de jouer aux cartes. La délégation insiste, les pompiers répondent : "on n'a pas d'ordres, et, de toutes façons, le cas n'est pas grave puisqu'il n'y a aucun mort. Les gens de votre Douar sont habitués ; ils sont sales et ont besoin d'eau de pluie pour se décrasser".

Chaque année, c'est pareil. Il y a deux ans, avec les habitants du Douar et de la Cité, nous avions vu le Maire. Il avait promis de faire le nécessaire dans les mois suivants. Or, à ce jour, rien n'est encore fait. Mais, si à ces messieurs des villas et des luxueux appartements (bourgeois) il arrive quoi que ce soit dans leurs habitations ou dans les rues qui les entourent, le nécessaire est fait tout de suite, soit par la mairie, soit par les pompiers."

Situation des masses

PENURIE ET HAUSSE DES PRIX

Ce mois de février, l'Algérie a connu une aggravation de la pénurie et surtout une augmentation des prix qui affecte tous les produits.

C'est ainsi que la tomate a réapparu sur le marché en faible quantité mais à 3 DA le kg. De plus, l'achat d'un kilo de tomates doit s'accompagner de l'achat de deux kilos de carottes ou de navets.

Les pommes-de-terre manquent toujours. Lorsqu'on en trouve, elles sont à 1,50 DA le kg et au même moment d'importantes quantités de cette denrée pourissent dans le port d'Oran. (La République).

D'autre part, El Moudjahid du 10 février 1972 signale que "la pomme-de-terre ne manque pas ... l'O.F.L.A. exporte même une quinzaine de tonnes par jour à l'étranger".

Selon le même journal, la pénurie proviendrait des "récentes intempéries".

Le prix de la viande a, lui aussi, connu une hausse vertigineuse, ce mois-ci. Il oscille entre 15 et 18 DA. Là, aussi, cela est dû aux récentes intempéries (sic).

Quant aux produits de remplacement : œufs, lait, la situation n'est guère meilleure.

A Relizane, le lait manque. Les 3 000 litres produits sont acheminés chaque jour vers Oran pour la Coopérative Laitière de l'Oranie.

A Oran, le lait est introuvable après 8 heures du matin et il est vendu à 1,10 DA le litre.

Les œufs manquent également. Ils se vendent à 0,60 DA pièce. Ceci serait dû à la pénurie de maïs qui sévit depuis quatre mois.

A Touggourt, les prix des denrées alimentaires de base sont majorés de 10 à 20 % chaque jour, signale un lecteur d'El Moudjahid.

Un autre lecteur, dans La République du 8 février 1972 signale que "la hausse des prix est généralisée à tous les produits : denrées alimentaires, effets vestimentaires, transports, etc ... Le parcours El-Semia - Oran est passé de 32 DA à 40 DA".

A Annaba, les conserves de tomates ont augmenté de 20 %.

"Le savon se fait de plus en plus rare. Son prix atteint 2 DA" (La République du 5 février 1972).

Les piles se vendraient "normalement" dans les magasins de l'Etat, mais le marché noir n'est pas éliminé pour autant. Les piles s'y vendent à 2 DA pièce.

RESTAURATION DES VIEUX SITES

De nombreuses villas datant de l'époque Turque sont occupées par des familles de condition modeste.

Ceci gêne beaucoup les bourgeois d'Alger. Aussi, partent-ils en guerre contre les habitants de ces "sites" par l'intermédiaire d'un plomitif d'El Moudjahid ; celui-ci propose de restaurer ces villas à l'instar de celle de Pouillon :

"La villa des Arcades est un exemple de villa bien entretenue". Et il ajoute : "C'était une révélation. Un monde que, jusqu'à présent, je n'avais vu qu'en image s'offrait à mes yeux. Celui des mille et une nuits." (El Moudjahid du 8 février 1972).

Le plomitif propose de loger les habitants ailleurs, car : "ce sont des gens aux revenus modestes qui les habitent. De ce fait même, ils ne peuvent se permettre d'entreprendre des travaux d'aménagement ou d'entretien". (El Moudjahid du 9 février 1972).

Il sous-entend qu'il faudrait remettre ces villas à d'autres qui pourraient les entretenir, car dit-il :

"Ces constructions doivent être utilisées. Elles peuvent être habitées comme la villa des Arcades habitée par F. POUILLON. Mais, faut-il qu'elles soient bien entretenues".

Ainsi, seraient comblés les voeux des bourgeois d'Alger qui se cherchent depuis fort longtemps une origine turque.

o o o

LE RECLASSEMENT

Des anciens moudjahidine démobilisés écrivent à El Moudjahid pour protester contre le fait que jusqu'à ce jour, ils ne sont toujours pas reclassés.

Ainsi, dans la lettre adressée à El Moudjahid et publiée le 16 février 1972, un groupe d'anciens moudjahidine travaillant au S.D.H. de Blida proteste :

"Bon nombre de Moudjahidine se trouvent sur place depuis la création du S.D.H. (1963), ainsi que ses techniciens et cadres assurant un bon fonctionnement. La situation dans laquelle se trouve les 2 000 fonctionnaires du S.D.H. mérite bien l'attention non seulement de nos responsables, mais aussi de nous tous".

"Il serait souhaitable et normal que ses responsables se penchent définitivement sur son cas, en reclassant son personnel et en accordant tous les avantages prévus par le statut de la Fonction Publique".

On peut dire que ce cas n'est pas accidentel ou unique. Une lettre de protestation envoyée le lendemain même prouve qu'il suffit que quelqu'un proteste pour que d'autres en fassent autant.

"Nous sommes employés à la "maison d'enfants" de Ben-Chicoo (wilaya du Titteri) depuis 1962. A ce jour, personne n'a été reclassé, bien que le Ministre de la Santé nous ait demandé de préparer les dossiers. Nous avons remis toutes les pièces nécessaires, cela dure depuis 1968 et aucune réponse ne nous a été donnée. Malgré plusieurs démarches auprès des autorités compétentes, ça a été toujours la même chose. Nous vous signalons que nous sommes tous des anciens membres de l'A.L.N. et l'O.C.F.L.N. et pères de famille ... En plus, le directeur de l'établissement ne veut jamais intervenir pour nous au sujet de ce reclassement". (lettre insérée dans El Moudjahid du 17 février 1972).

Emploi

Par ailleurs, l'administration exige des gens des certificats de participation à l'A.L.N. ou l'O.C.F.L.N. sans tenir compte de l'âge des sollicitants aux postes.

Dans El Moudjahid du 15 février 1972, un jeune algérien de Oued Zenati proteste :

"Je me permets de souligner que je suis né le 4 janvier 1950, donc âgé seulement de cinq ans au moment du déclenchement de la révolution et totalisant tout juste douze ans au moment de l'indépendance et, de ce fait, n'ayant pris part à aucune activité relative à la libération du pays. Titulaire du C.E.P. et d'un certificat de dactylographie et actuellement âgé de 22 ans, je suis vraiment incertain quant à mon avenir.... et toutes mes demandes ont été rejetées pour défaut de carte de participation à la révolution".

Ainsi, l'association des anciens moudjahidine est devenue une institution de l'Etat. Sans défendre les intérêts des anciens moudjahidine, elle existera indéfiniment pour servir l'Etat et freiner la poussée des jeunes arrivant sur le marché du travail.

Parallèlement, des protestations sont manifestées par des gens qui n'arrivent pas à trouver de l'emploi et qui sont trompés quotidiennement par les annonces classées.

Un jeune de Bordj-El-Bahri écrit à El Moudjahid du 5 février 1972 indiquant qu'il avait lu une annonce de la Nouvelle Industrie de Filature et Textiles algérienne et s'était immédiatement présenté au siège. Après lui avoir fait remplir une fiche, on le prie de s'en aller. L'annonce continua de paraître dans le journal et une semaine plus tard, il apprend que la place était prise.

"Pour satisfaire ma curiosité, je me suis renseigné auprès d'un travailleur qui m'affirma que la personne recrutée avait un parent au service administratif de l'usine ... Faudrait-il, de nos jours, être le cousin du directeur, le neveu du chef du personnel ou avoir une amie au sein de l'établissement pour être recruté ?".

Un autre jour, ce même jeune, lisant une annonce à 7 heures 30 du matin, téléphone à 8 heures 30. Il lui a été répondu que la place postulée avait été prise. "En trente minutes, le recrutement a été fait. Quelle vitesse !".

UN ENSEIGNEMENT RENTABLE POUR QUI ?

Rapportant les travaux d'un séminaire tenu à Alger par l'organisation de l'éducation des sciences et de la culture de la ligue arabe, Jeune Afrique du 19 février 1972 pose le problème de la "déperdition scolaire" (proportion des élèves ne terminant pas leurs études). Il explique que la durée moyenne de l'enseignement primaire, normalement de six ans, passe à huit ou neuf ans.

"Ce qui implique une dépense d'énergie une fois et demie plus élevée qu'il ne le faudrait".

Ainsi, dans l'optique du journaliste, comme dans celle des pouvoirs arabes, ce qui est grave, ce n'est pas le sort des enfants "perdus" en cours de route, mais les dépenses engagées sans profit pour le pouvoir. En effet, le journaliste note que :

"L'originalité de ce séminaire ... c'est d'avoir voulu mesurer la rentabilité à un système éducatif, comme on le ferait pour une unité industrielle".

L' "unité industrielle" algérienne semble d'ailleurs mal gérée puisque le même article estime :

"les pertes dans l'éducation à 3 % du budget national, soit 30 milliards d'anciens francs ! Le taux d'abandon étant de 20 à 30 %".

Ceci confirme l'analyse que nous faisions dans El Jarida n° 10-11 : "l'objectif du pouvoir est de donner une formation la plus spécialisée possible, au nombre le plus restreint possible de jeunes, sur la période la plus courte possible, afin de satisfaire ses besoins en main-d'œuvre qualifiée".

Il est, par ailleurs, intéressant de noter que, selon le même journal :

"les causes de cette déperdition tiennent à la qualité du personnel enseignant et à la nature de la population scolaire, selon que cette population est citadine ou rurale, la déperdition est plus ou moins importante. Elles tiennent aussi à la qualité des programmes et de l'enseignement lui-même qui reste très souvent théorique, donc monotone et peu attrayant pour les jeunes élèves et qui, très souvent, ne répond pas aux préoccupations de la vie active".

En effet, les zones rurales et les quartiers populaires sont les parents pauvres dans le domaine de l'enseignement, jusqu'à la qualité des cantines qui y est inférieure :

"La valeur nutritive des aliments est moins importante dans les zones rurales qu'en zones urbaines. Mais, si cela ne peut se faire dans l'ensemble de la wilaya, nous le ferons au moins en zones urbaines". (La République du 4 février 1972).

Notons que l'Egypte vient en tête dans la rentabilisation du système éducatif puisqu'ayant constaté que "les écoles sont désertées durant la récolte du coton", on y parle "d'adapter l'année scolaire à l'année agricole".

En VRAC.

27

CONSCIENCE PROLETARIENNE OU CONSCIENCE PETROLIERE ?

Selon M. DAMENHOURI, responsable de la Direction des Affaires Pétrolières de la Ligue Arabe ; parlant du VIIIème Congrès Arabe du Pétrole (Alger du 28 mai au 3 juin 1972) :

"Ces congrès ont constitué un facteur important pour le développement d'une conscience pétrolière au sein des responsables et de l'opinion publique arabe".

Voilà donc une nouvelle forme de prise de "conscience". Pemettra-t-elle aux masses arabes de voir que leur pétrole est pillé au profit de l'impérialisme et de ses valets locaux (les "responsables" en question).

o o o

ENCADREMENT DE LA POPULATION

Le parti de KAID AHMED vient de lancer une nouvelle offensive pour caporaliser les masses. Il a décidé la création de comités de quartier :

"Le comité de quartier est une unité sociale de base, prolongement et complémentaire du parti et de ses organisations de masses et des assemblées populaires communales . Il est une source d'informations pour les institutions politiques et administratives. En dernier lieu, il est une base de la révolution culturelle devant transformer les mentalités et les comportements en fonction de nos options et des temps modernes". (El Moudjahid du 5 février 1972).

Cette décision consacre, en fait, l'échec des tentatives d'implantation du F.L.N. En effet, la jeunesse F.L.N. n'a jamais pu dépasser en tout et pour tout, permanents compris, 70 000 personnes. L'U.N.F.A. et l'U.G.T.A. connaissent une désaffection croissante ; l'Amicale est de plus en plus critiquée par les émigrés.

Quant à "l'année du Parti", elle n'a donné, avec ses campagnes d'adhésion-réadhésion que des résultats lamentables. Le F.L.N. de KAID AHMED rêve de revenir le F.L.N. d'hier!

o o o

TUNISIE

La lutte des classes s'aiguise.

La conjoncture actuelle de la Tunisie peut être caractérisée ainsi :

- au niveau du sommet : les luttes pour le partage du gâteau que se livrent les différentes fractions de la bourgeoisie se font au grand jour et deviennent plus violentes. Le récent congrès du P.S.D. a été l'occasion de voir ces fractions se former autour de HEDI NOUIRA Premier Ministre ou de MESTIRI.

Cette crise ouverte entre les deux fractions est aggravée par l'imminente disparition du "Zaim" BOURGUIBA, usé par l'âge et la maladie. Aussi, chaque fraction prépare la relève en plaçant ses représentants aux postes clef de l'Etat.

- au niveau des masses : les travailleurs prennent de plus en plus conscience de la nature du système politique. Ils ont compris que les luttes du sommet ne sont que des luttes pour le partage du gâteau et qu'elles ne peuvent en rien changer leur situation de misère et d'ignorance. C'est pourquoi les nombreuses grèves qu'ils déclenchent demandent des augmentations de salaire et le blocage des prix des denrées de première nécessité. Or, actuellement, on assiste à une montée fulgurante des prix de ces mêmes produits alors que les salaires des ouvriers sont bloqués. A cela s'ajoute le chômage. La seule issue qu'envisage le pouvoir, c'est de développer l'émigration (12 000 en 1971). A ce sujet, la Tunisie exporte même la main-d'œuvre féminine (jeunes femmes de 20 à 35 ans).

C'est dans cette conjoncture particulièrement favorable qu'éclate et se développe la grève des étudiants tunisiens le 31 janvier 1972, et c'est justement parce que le mouvement étudiant dénonce le pouvoir, parce qu'il rejoint les aspirations des masses qu'il prend une ampleur considérable en très peu de temps. En l'espace de quelques heures, toutes les facultés et grandes écoles sont en grève. Les étudiants s'organisent pour préparer la tenue d'un congrès extraordinaire de l'UGET. En effet, la direction de ce syndicat (commission administrative) n'a aucune légitimité aux yeux des étudiants puisqu'elle a été installée par le P.S.D. (Parti Socialiste Destourien).

Le 5 février, le congrès extraordinaire se tient avec des mots d'ordre tels que : "l'université, une usine de cadres pour l'Etat-patron" ; "pour une réforme démocratique de l'université" ; "vous avez vendu la Tunisie pour de la farine" ; "non aux bradeurs" ; "l'unité nationale : une force bourgeoise" ; etc ... Le congrès décide la dissolution de la direction de l'U.G.E.T. et s'apprête à entamer le débat sur les résolutions élaborées en commissions. Ces mots d'ordre dépassent le cadre des revendications corporatives et remettent en cause la nature de classe de l'Etat provoquant l'intervention brutale des forces de répression.: bombes lacrymogènes, matraquages, arrestations, etc ... Tunis est quadrillée ; les moyens d'information se déchaînent dans le dénigrement des étudiants pour les couper du reste de la population.

Mais, le processus de répression-révolte engagé radicalise la lutte et l'étend à toute la Tunisie : Gafsa, Sousse, Sfax, etc ...

Les lycées se solidarisent avec les étudiants, réclament le droit de s'exprimer et dénoncent la politique de l'emploi : "en Tunisie, notre avenir est le chômage". En effet, la Tunisie a actuellement un excédent de "cadres et de techniciens" qui sont au chômage. Dans une interview accordée au Monde Diplomatique de février 1972, NOUIRA, Premier Ministre, déclarait : "même si les débouchés venaient à manquer sur place, mieux vaudra exporter des cerveaux que des éboueurs".

Dans plusieurs usines des grèves sont déclenchées pour soutenir les étudiants et dénoncer la politique économique du pouvoir.

Pris de panique devant l'étendue du mouvement de contestation, le pouvoir tente vainement de le diviser pour l'arrêter, d'abord par la référence aux agents étrangers et l'intimidation des parents des étudiants et lycéens ; ensuite par des menaces : suppression des bourses, fermeture des facultés, licenciements pour les ouvriers.

En fin de compte, le pouvoir décide la fermeture des centres où l'agitation est très développée, telles que les facultés de droit et de lettres.

Cependant, dans ce mouvement qui a secoué le régime tunisien, des fissures commencent à apparaître, notamment la reprise des cours dans certaines facultés et grandes écoles. Les derniers événements révèlent un manque d'organisation que le pouvoir met à profit. Actuellement, les autorités s'acharnent à isoler les travailleurs, en grève ou pas, des étudiants et des lycéens. Dernièrement, la police a installé un système de surveillance des éléments susceptibles de créer le "désordre" dans le pays. Dans le même sens, le pouvoir envisage de réviser la politique de l'enseignement pour l'orienter vers l'arabisation et l'Islam.

Ces mesures visent, d'une part le renforcement du système de répression et de surveillance du peuple, d'autre part, son maintien dans l'ignorance la plus complète. Mais, ce n'est pas une solution au développement de la misère chez l'écrasante majorité des Tunisiens.

C'est pour cette raison et, compte-tenu de l'expérience tirée des derniers événements qu'il faut s'attendre, dans un prochain avenir, à des luttes très dures en Tunisie.